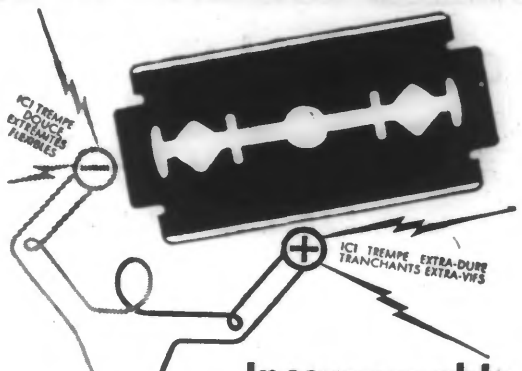

Incomparable.

Il n'y a jamais eu de lame comme la Gillette Bleue. Elle est la lame de l'homme qui veut en tout la perfection.

La Gillette Bleue doit son succès à ses tranchants vifs, doux, durables... obtenus grâce au procédé Gillette de double trempe électrique.

10f LES DIX LAMES

GILLETTE BLEUE

à double trempe électrique

COMPTOIR GÉNÉRAL DE RASOIRS DE SÛRETÉ, S. A., 45, 47, AVENUE MATHURIN-MORÉAU, PARIS (XIXe)

T. S. F.

Programmes du lundi 22 juin 1936

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (247,3 m.). — 6 h. 50: Depuis Paris-P.T.T. Bulletin météorologique.

7 h.: Depuis Paris-P.T.T. Informations. Revue de la Presse.

7 h. 40: Disques: Concert par l'orchestre Jack Hylton.

8 h.: Depuis Paris-P.T.T. Informations. Revue de la Presse.

8 h. 40: Dictée des recettes données dans la dernière causerie d'enseignement ménager.

9 h.: Depuis Paris-P.T.T. Informations. Revue de la Presse.

10 h.: Concert de musique variée: Fantaisie sur Véronique, opéra comique (Messager); Interlude (Chaumon); Baci al buio, sérénade (De Michelli); Moment musical (Schubert); a) Barcarolle nocturne (Alfred Bachelet); b) Rondo (Boccherini-Bazelaire), solo de violoncelle par Mme Marcelli-Hernon; Scènes humoristiques (Léonard): Sœur monique, rondo (Couperin); Marche miniature (Kreisler).

11 h.: Concert: Le Pays du Sourire, fantaisie sur l'opérette (Franz Lehar); Chants d'Espagne, orientale (Albeniz); Fantaisie sur «La Bohème», opéra comique (Puccini); 2me rêverie (Volpatti); Mon seul bonheur, fox (Fred Mélé et Leo Poll); Suite française (Francis Casadesus).

11 h. 50: Depuis Paris-P.T.T.: Cours commerciaux.

12 h.: Disques.

12 h.. 15. Depuis Toulouse-Pyrénées: (Concert).

12 h. 35: Depuis la Tour-Eiffel: Cours de la Bourse des valeurs de Paris.

12 h. 45: Depuis Toulouse-Pyrénées: (Concert).

14 h. 20: Depuis la Tour-Eiffel: Cours divers.

14 h. 30: Depuis la Station Radio-Coloniale.

15 h. 45: Depuis la Tour-Eiffel: Bourse.

16 h.: Relais de Rennes-Bretagne.

17 h.: Depuis la Tour-Eiffel: Cours divers.

17 h. 10: Disques: Musique symphonique.

17 h. 30: Causerie universitaire: Qu'est-ce que le régime parlementaire, par M. Prévost.

18 h.: Disques: Concert de music-hall.

18 h. 30: Relais de Paris-P.T.T. Radio-Journal.

19 h.: Disques demandés.

19 h. 30: Grand concert symphonique.

A 20 h.: Indication de l'heure.

20 h. 15: Causerie littéraire de M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université.

20 h. 30: Concert: Le mariage secret, ouverture (Cimarosa); Symphonie pathétique, 1re et 4me partie (Tschaikowsky); L'enfant prodigue, récit et air de Lia (Debussy); Songe d'une nuit d'été, suite d'orchestre (Mendelssohn); Henriette amoureuse (Edouard Mathé); a) Je t'aime (Grieg); b) Chant hindou (Bemberg); c) Pensée d'automne, Mlle Ariane Herbin (Massenet); La source, ballet (Léo Delibes); Manteau de fleurs, mélodie (Maurice Ravel); a) Les oiseaux dans le soir (Eric Coates); b) Au soleil du Mexique (Maurice Yvain); c) Les tenailles, M. Robervyl (Ravel); Sur un marché persan (Ketelbey); La cloche de la cathédrale de Saint-Etienne (Wolfitz); La guerre, marche du Miracle des loups (Rabaud); A dream of Christmas (Ketelbey); Canzone Vesuvia-na, chanson napolitaine (Marcucci); Marche des cotillons (Francis Popy).

22 h. 30: Depuis Paris-P. T. T. Informations. Bulletin météorologique.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 7 h.: Disques: Louise, Paris s'éveille (Charpentier). — 8 h.: Disques: La Chasse (Paganini). — 11 h.: Orchestre de chambre. — 12 h.: Causerie agricole: «Choix et élevage des veaux». — 12 h. 15: Heure Valses de Schubert. — 12 h. 45: Chronique de Pierre Scize. — 14 h. 15: Causerie: «Romanciers d'aujourd'hui». — 14 h. 30: Disques: Ouvertures: Raymond (Thomas). — 15 h.: Disques: La plus que lente (Debussy); Impromptu (Fauré). — 15 h. 30: Poèmes de l'été. — 15 h. 50: Chronique musicale. — 17 h.: Causerie: «Rétrospective de la semaine». — 17 h. 10: Causerie pédagogique. — 17 h. 30: Orchestre de chambre. — 18 h.: Demi-heure artistique. — 18 h. 30: Symphonie «La Surprise» (Hadyn). — 19 h. 20: Causerie des livres. — 19 h. 50: Causerie: «Les mots d'esprit des grands hommes». — 20 h.: Mélodies. — 20 h. 45: Musique de chambre, mélodies et poésies. — 22 h. 45: Heure. Musique de danse. — 23 h. 15: Musique légère: Baby Parade (Manfred).

POSTE PARISIEN (312 m. 8), 60 kw.). — 7 h. 10: Disques: Mariage royal en Ruritanie. — 12 h. 5: Enregistrements de l'orchestre Dobri et de Guy Berry. — 12 h. 39: Musique variée. — 13 h. 19: Enregistrements de l'orchestre Léo Reisman. — 13 h. 35: Vingt-cinq minutes de musicalle. — 18 h. 20: Causerie d'actualité. — 18 h. 27: Dances slaves (Dvorak). — 18 h. 42: Causerie. — 18 h. 49: Extraits des Fêtes galantes (Debussy). — 18 h. 50: Causerie. — 19 h. 30: Adieu Hawaï, enreg. par Tino Rossi. — 19 h. 51: Madame Butterfly. — 20 h. 1: Causerie de Paul Reboux. — 20 h. 15: Demi-heure d'humour. — 21 h. 5: Le sport et la chanson. — 21 h. 20: Suivez le guide... — 21 h. 55: Musique de chambre. — 22 h. 30: Musique légère.

PARIS-P.T.T. (431 mètres 7, 695 kh). — 11 h. 55: Disque. — 12 h.: Tourisme: «Quimper». — 14 h.: Grammaire. — 14 h. 5: Causerie de vulgarisation scientifique: «La fabrication des épingles et des aiguilles». — 14 h. 10: Causerie. — 14 h. 20: Récits historiques: «La question religieuse sous Louis XIV». — 14 h. 30: Station coloniale. — 16 h.: Concert d'orgue. — 16 h. 30: Disques: Orphée aux enfers (Offenbach). — 17 h.: Orchestre de chambre. — 17 h. 30: Le lundi du jardinier. — 17 h. 35: Questions sociales. — 17 h. 45: Beaux-Arts. — 17 h. 52: Papotages de Georges Lion. — 18 h.: Figures sonores (Delsanny). — 1 9h. 20: La presse radiophonique. — 19 h. 38: Guitare (Lalo). — 20 h.: La vie littéraire. — 20 h. 23: Mélodies. — 20 h. 30: Le testament de César Girodot, comédie.

FECAMP 269 mètres 5. 3 kw.). — 7 h.: Disques. — 8 h.: Musique légère. — 9 h.: Concert. — 10 h. 30: Orchestre. — 11 h.: Concerto pour clavecin en sol mineur (Bach). — 12 h. 30: Heure des auditeurs. — 16 h. 45: Emission enfantine. — 17 h.: Disques. — 18 h. 45: Chronique sur les bords de la Seine maritime. — 19 h.: Children's corner (Debussy). — 19 h. 30: Jazz. — 20 h.: Concert. — 21 h.: Concert. — 22 h.: Musique de danse.

LYON-LA-DOUA (463 m., 15 kw.). — 12 h. 35: Tour-Eiffel. — 14 h.: Quart d'heure musical. — 14 h. 20: Tour-Eiffel. — 14 h. 30: Station Coloniale. — 15 h. 45: Tour-Eiffel. — 16 h.: Rennes. — 17 h.: Tour-Eiffel. — 17 h. 10: Montpellier. — 19 h. 30: Demi-heure surprise. — 20 h. 7: Chronique scientifique. — 20 h. 15: Il y a cinquante ans, par Chachuat. — 20 h. 22: Un conte, par Mme Wais. — 20 h. 30: Concert de musique bulgare. — 22 h. 45 à 23 h.: Disques de danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 6 h. 45: Gymnastique. — 7 h.: Informations. — 7 h. 30: Disques. — 7 h. 40: Informations. — 10 h. 55: Cours. — 11 h.: P.T.T.-Nord. — 11 h. 50: Météo. — 12 h.: Petit orchestre: Marche chinoise (Lincke); Plaisir d'amour (Martini); Mattinata (Léoncavallo); eL Mariage des vents (Hall); Haydée (Auber); La Dernière valse (O. Strauss); Aubade japonaise, Patrouille galante (Lachaume). — 12 h. 45: Informations. — 13 h. 10: Disques: Le soldat de chocolat (Strauss). Jazz. — 14 h. 15: Bourse de Strasbourg. — 14 h. 20 et 15 h. 45: Tour-Eiffel. — 16 h.: Orchestre (dir. Maurice de Villers): Fiesque; Scherzo (Lalo); Ballet de Patrie (Paladilhe); Une nuit sur le Mont-Chauve (Moussorgsky); Suite funambulesque (Messager); Marche écossaise (Debussy). — 17 h.: Tour-Eiffel. — 17 h. 15: L'évolution des formes instrumentales (les sonates de Ph.-Em. Bach), par Pierre Eck. — 17 h. 45: Disques. — 18 h.: Chronique littéraire: «Erasme», par Georges Bergner. — 18 h. 15: Musique légère: chansons par Géo Fontex: Orania (Michiels); Ouverture comique (Kéler-Béla); solo de violon: Seller; Cavalleria rusticana (Mascagni); Rose-Mousse (Bosc); Songes roses (Wesly); Pochade (Mambour). — 19 h.: Feuilleton lorrain, par Monpeurt. — 19 h. 15: Disques. — 19 h. 30: Informations. — 20 h. 15: Musique de chambre enregistrée. — 20 h. 55: Diffusion depuis le théâtre de l'Opéra de Paris de «Salomé» tragédie musicale de Richard Strauss, et de «L'Amour sorcier», de Manuel de Falla.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 8 h. à 12 h. 55: Musique légère. — 13 h. 10: Opérettes: Katinka, Peut-on croire au bonheur (Lajtai). — 13 h. 20: Chant. — 13 h. 40: Orchestre tzigane. — 14 h.: Marches militaires. — 17 h. 45: Musique de danse. — 18 h.: Airs d'opérettes. — 18 h. 15: Orchestre de salon. — 18 h. 40: Opérettes. — 18 h. 55: Soli divers. — 19 h.: Récital de chant. — 19 h. 25: Orchestre viennois. — 19 h. 40: Concert varié. — 20 h. 10: Orchestre — 20 h. 25: «Les airs que v ous chantez». — 20 h. 40: Concert. — 21 h. 10: «Simone dans ses terres». — 22 h.: Concert sur Aida, opéra de Verdi. — 22 h. 40: Orchestre de danse. — 23 h.: Orchestre de salon. — 23 h. 15: Extraits de films. — 23 h. 40: Bal champêtre. — 0 h. 20: Marches militaires.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 6 h. 30: Francfort. — 8 h. 10: Gymnastique — 10 h.: Leipzig. — 11 h. 50: Chronique agricole. — 12 h.: Pour les travailleurs. — 13 h. 15: Hambourg. — 14 h. 15: Pièces légères pour orgue. — 15 h.: Chants enfantins. — 16 h.: Kœnigswusterhausen. — 16 h. 50: Heure gaie. — 18 h.: Stuttgart. — 19 h.: Causeries diverses. — 20 h. 10: Revue de la semaine. — 21 h.: Concert: Cavalleria rusticana, prélude (Mascazni). — 22 h. 20: Poésies et lieder. — 23 h.: Breslau.

NATIONAL (Londres et West, 251.1 m.). — 10 h. 15: Service du jour. — 11 h.: Gramophone. — 11 h. 45: Gramophone. — 12 h. 30: Trio Norbert Wethmer. — 13 h. 15: Récital d'orgue. — 14 h. 30: Concert: Linden Lea (Vaughan Williams). — 15 h.: Gramophone. — 16 h.: Violon et piano. — 16 h. 30: Concert. — 17 h. 15: Orchestre tzigane — 18 h. 30: Les bases de la musique. — 20 h.: Le trio A. Campoli. Musique légère. — 20 h. 30: Geraldo et son orchestre. — 22 h. 15: Le B.B.C. orchestra. — 23 h. 30: Gramophone.

LONDRES RÉGIONAL (342 mètres 1). — 10 h. 15: Service du jour. — 10 h. 45: R Porter-Brown à l'orgue. — 11 h. 15. Haydn Hérd à l'orgue. — 12 h. 15: Concert. 13 h. 15: Gramophone. — 14 h.: A. Salisbury et son orchestre. — 14 h. 45: Concert. — 15 h. 45: Concert tzigane. 16 h. 30: Concert vocal; Ballades. — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 18 h. 30: Le quintette B. Crouck. — 19 h. 15: Musique de danse. — 20 h.: Musique, prose et vers. — 20 h. 45: Concert. — 21 h. 30: Troise et ses mandollinistes. — 22 h. 30: Musique de danse.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 8 h. 40: Programme varié. — 12 h.: Parade des cadets, marche (Allouche). — 12 h. 30: Orchestre de salon. — 13 h. 10: Orchestre de salon; — 13 h. 30: Le French canson du Babacin (XX.). — 17 h.: Matinée de danses. — 18 h.: Dialogue. — 18 h 15: Sonate en la majeur (César Franck). — 19 h. 15: Chronique du cinéma. — 20 h.: Orchestre radio. — 21 h.: Les Fresnay, comédie en un acte de Fernand Vandérem. — 21 h. 30: Orchestre radio. — 2 2h. 10: Disques.

RADIO-COURTRAI (204 mètres 8). — 7 h.: Matinée du WVRO. — 12 h.: Le lundi populaire: Concert de musique légère. — 12 h 25: Bourse du travail — 12 h. 30: Concert de jazz — 13 h.: Le lundi sportif: «Qu'avons-nous vu hier?» — 14 h. 10: Intermède pour ensembles d'accordéons. — 13 h. 30: Concert varié.

LUXEMBOURG (1.304 m., 230 kh.). — 7 h. 15: Concert enregistré. — 8 h. 15: Concerts variés. — 12 h.: Concert varié. — 12 h 40: Miniatures musicales. — 13 h. 25: Quintette. — 14 h. 5: Musique militaire. — 17 h. 30: Le quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45: Quintette. — 18 h. 15: Concerts variés. — 20 h.: La vie au cinéma. — 20 h. 30: Quintette. — 21 h.: Le bal de Beatrice d'Este (Reynaldo Hahn). — 21 h. 25: Mon père avait raison, comédie.

Le gérant: RAYMOND HASCOET
Imp. du Journal de Roubaix et Tourcoing

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte 5 fr. 25 (impôt compris), dans toutes les pharmacies. 25363

Et vive la SUZE...

...Et vive la SUZE, apéritif à la gentiane qui nous fait plus forts et mieux portants. Il est pour l'organisme un véritable stimulant qui provoque l'appétit, permet de manger à sa faim et assure, après le repas, une bonne digestion. C'est un amer, mais sa saveur n'est qu'affaire d'habitude et la SUZE devient rapidement l'apéritif préféré. 836

SUZE

Apéritif à la gentiane

Petite Correspondance

Veuve ennuyée. — Mme la maréchale Foch habite Paris, 136, rue de Grenelle (7e arr.). — **Tulipe.** — Le mari a encore l'administration des biens, et il peut vendre. Vous pourriez demander la séparation pour faire liquider la communauté. — Voyageurs préfecture. — Toute fermeture doit être déclarée. Mais si ce n'est que momentané, vous pouvez garder votre autorisation. D'ailleurs, vous devez maintenant faire partie obligatoirement d'une société agréée. — **Jeanne ennuyée.** — 1° Il faudrait voir d'abord à régulariser l'assurance-vie, si ce n'est déjà fait. Celle-ci est obligatoire et un bénéficiaire a dû être désigné. Si ce bénéficiaire est décédé, un avenant peut en désigner un autre; 2° Il faudrait établir la situation au moment de la formation de la deuxième communauté, afin de réserver les droits de l'héritier de la première et les vôtres pour l'avenir. Voyez un notaire. — **M.R.** — L'article 14 de la loi du 29 juin 1929 précise que le bailleur «ne peut s'opposer aux installations qui ne peuvent diminuer la valeur des lieux loués, telles que celles de l'électricité, du téléphone, du gaz, de l'eau, que le locataire réalise lui-même à ses frais», mais il résulte de la discussion parlementaire que les travaux de ces installations doivent avoir l'assentiment de l'architecte du propriétaire ou du propriétaire lui-même. — **Blonde soucieuse.** — Vous pouvez faire une demande de réintégration dans la qualité de Française. Mais la procédure est longue. Voyez le bureau des naturalisations à la mairie pour les formalités. — **Monique ennuyée.** — Les renseignements fournis sont incomplets, notamment sur le défunt, sur votre situation à son égard. Y a-t-il eu divorce ou non? En tous cas, ce sont les enfants du défunt qui conduisent le deuil. — **Indécisatesse.** — Le propriétaire peut reprendre en respectant les délais d'usage. Si ceux-ci sont trop courts pour vous, vous pouvez demander de nouveaux délais au juge de paix. — **Mina 62.** — Pour le moment, vous êtes toujours Française. Peut-être pourriez-vous demander la réintégration dans votre première nationalité belge. Voyez le bourgmestre de votre commune en Belgique. — **J.B. 16.** — Il faut une autorisation de la préfecture et il faut faire partie d'une société colombophile. Le secrétaire de la société où vous vous inscrirez vous précisera les détails que vous désirez. — **Astra.** — 1° Vous avez intérêt à vous arranger à l'amiable, car le débiteur obtiendra certainement des délais de paiement; 2° Sur la question de «lésion» possible, il serait nécessaire de voir un avocat. — **Verdun ennuyé.** — Vous ne pouvez obliger ni le propriétaire ni le successeur à vous payer une reprise. Vous êtes obligé de laisser tout ce qui est «immeuble par destination». Vous ne pouvez enlever que les appareils en laissant suffisamment de fil pour en raccorder d'autres. — **Française 1914.** — 1° Non, tant que dure votre prorogation; 2° C'est au propriétaire à entretenir; 3° A la mairie, au service des cimetières». — **Rita 5.** — Tout dépend de votre entrée dans cette maison. Si cette entrée est postérieure à 1929, le propriétaire peut donner congé en respectant les délais de prévenance d'usage. — **Angeline.** — Oui, il suffira que vous demandiez une mutation à votre classe. — **Bibl.** — Le locataire bénéficie encore des prorogations. Vous pouvez reprendre pour habiter vous-même si le locataire n'a pas de privilège à vous opposer. — **Algette.** — Tout dépend de la situation de cette faillite. Voyez le syndic nommé par le Tribunal. — **Petrus.** — En principe non, mais tout dépend des circonstances. Si par exemple ce que vous devez est dû à un failli, vous ne pouvez payer qu'au syndic et pour votre créance personnelle, vous ne recevrez qu'une répartition d'actif faite entre tous les créanciers. — **Pâquerette.** — Votre tuteur peut faire ouvrir un livret à votre nom. Voyez la Caisse d'épargne. — **C.L.** — Vous signes un engagement d'occuper l'intéressée pendant un certain temps. Cet engagement patronal est joint par l'ouvrière à sa demande de carte. Cette demande est examinée par le bureau de main-d'œuvre, il accorde ou non la carte suivant la situation du chômage dans la profession. — **Saint-Antoine de Padoue 486.** — S'il a occupé la maison avant 1929 il bénéficie encore des prorogations et s'il est titulaire de la carte de combattant, cette qualité met obstacle à votre droit de reprise. Toutefois le loyer doit être payé, sinon, vous pouvez demander la résiliation de la location pour défaut de paiement du loyer. Le juge peut cependant accorder des délais au débiteur avant de prononcer la résiliation. — **Monique.** — Un cimentage du mur et la pose d'un siphon à l'égout paraissent pouvoir remédier aux inconvénients. A défaut d'entente, vous pouvez appeler le propriétaire en conciliation devant le juge de paix. — **Négus.** — Le fait de votre démission n'a pu en effet supprimer vos droits acquis. Mais ne croissant plus, vous n'êtes plus à embre actif, et cela vous paraît rendre difficile l'obtention d'une distinction. Vous pouvez réanmoins risquer de faire la demande. Le secrétaire de la société vous fournira les pièces justificatives à joindre à cette demande adressée au ministre de la Prévoyance sociale. — **Marlou.** — Elle peut être entendue à titre de renseignement, mais en raison de sa parenté, elle ne prête pas serment

PERCLUS DE RHUMATISMES

Demandez votre soulagement au Gandol

«J'avais des douleurs dans tous les membres, écrit M. Coqueret, à Mont-Sainte-Marie (Aube); lorsque j'étais resté assis, j'avais peine à me redresser et à marcher, tant j'étais courbaturé. Depuis 6 mois, je fais usage des cachets Gandol, à raison d'une boîte par mois, grâce à quoi mes douleurs ne se sont plus renouvelées.»

Il y a, dans le Gandol, des principes très actifs (dérivés lithino-quiniques) qui empêchent l'acide urique de se reformer une fois qu'il a été éliminé. C'est ce qui explique l'action rapide, profonde et définitive de ce dépuratif anti-rhumatismal. La boîte de 20 cachets (12 fr. 75) vous permet de faire, pendant 10 jours, un essai concluant. Toutes pharmacies.

CONSEILS DE SAGESSE

Vous qui souffrez de la paresse de votre intestin, ne négligez pas les premiers symptômes de la Constipation, lourdeurs, vertiges, maux de tête et de reins, qui ne sont que les avertissements de plus graves complications. Guérissez au plus tôt cette affection, grâce à quelques délicieuses infusions de THÉ de la SŒUR BOREL, dont la compositions de plantes choisies, tout en améliorant immédiatement votre état, rééduquera votre intestin et éloignera ces dangereux malaises.

Le THÉ de la SŒUR BOREL supprime la Constipation et ne coûte que 4 francs la boîte. Toutes pharmacies.

CORS soulagés à la minute

Ne souffrez plus dans vos chaussures neuves ou usagées qui vous blessent. Appliquez un Zino-pad du Dr. Scholl sur les points où le soulier frotte, serre ou pince, *à l'instant même* vous serez soulagé. La douleur due aux cors, durillons, oignons cesse *net*, le frottement et la pression de la chaussure — *cause du mal* — sont supprimés et le cor disparaît infailliblement. Appliques sur tous points sensibles, ils empêchent la formation de meurtrissures ou d'ampoules. Taille spéciale pour cors, oignons, durillons et œils-de-perdrix.

La boîte (sans) 6.50. La 1/2 boîte (p' cors aux pieds) 3.25. En vente : Pharmacies, Orthopédistes, Herboristes.

Zino-pads du Dr Scholl

Soulagent instantanément douleur supprimée

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Berthe Lepilat, rue Sainte-Elisabeth, 42. — René Saoud, rue Daubenton, 137, cour Desmet, 12. — Joseph Peracchin, 20, Tourliers (N.). — Roland Duquenne, rue Newcommen, 5. — Anne-Marie Verdonck, rue de Constantine, 49.

Décès. — Henri Leclercq, 60 ans, de Croix (Nord). — Philomène Ducoulombier, 76 ans, épouse Courtecuisse, rue Wagram, 3. — Marie Sernecis, 37 ans, épouse Vermeulen, rue Turgot, 39. — Joséphine Parvaque, 73 ans, veuve Gaeremynck, rue Beaucourt, 9. — Pompes Funèbres Générales, 48, Grande-Rue. — Tél. 24.21. Ordre complet suivant devis.

WASQUEHAL. — **Publication de mariage.** — Achille Gallez, appréteur, rue Kléber, 23 et Mireille Dumont, appréteuse, cité La Paix, 10.

TOURCOING. — Naissance. — Annie Goormachtigh, rue de la Marlière, 30.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame René DERREUMAUX née Gabrielle BAYART

Tertiaire de Saint-François

pieusement décédée à Paris le 20 juin 1936, dans sa 38me année, munie des Sacrements de la Sainte Eglise, lesquels auront lieu le mardi 23 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Croix. — Réunion à l'église.

De la part de :

Monsieur René DERREUMAUX-BAYART, *son époux*;
Madame Louis DERREUMAUX-CHARVET;
Monsieur et Madame René DERREUMAUX-MARSAIS;
Monsieur et Madame Gabriel DERREUMAUX-DELLOUE;
Monsieur François DERREUMAUX;
Monsieur et Madame Michel BOSSU-DERREUMAUX;
Monsieur Pascal DERREUMAUX;
Mademoiselle Marguerite-Marie DERREUMAUX;
Messieurs Roger, Guy et Marc DERREUMAUX, *ses enfants*;
Mlle Colette DERREUMAUX et Monsieur Louis-Luc DERREUMAUX;
Messieurs René et Jacques DERREUMAUX et Mesdemoiselles Jeanne et Hélène DERREUMAUX;
Mademoiselle Françoise DERREUMAUX, *ses petits-enfants*;
Et toute la famille.

La famille recevra les condoléances des Messieurs à la sortie de l'église.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

P. F. DESMET, 120, rue du Moulin, Roubaix. Téléphone 34.403.

Monsieur et Madame Jean LEMAIRE-CORDONNIER, ses parents, et leur famille, ont la douleur de vous faire part de la mort de

M. Yves-Antoine-Marie-Joseph LEMAIRE

pieusement décédé à Saint-André-lez-Lille, le 19 juin 1936, à l'âge de 17 ans, administré des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le 23 juin 1936, à 11 heures, en l'église de Saint-André (Centre), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu, pour y être inhumé.

Réunion à la maison mortuaire, 77, rue de Lille, à 10 h. 45.

Il ne sera pas envoyé de faire part, le présent avis en tenant lieu. 5439

Aujourd'hui, lundi 22 juin 1936, funérailles de :

ROUBAIX

M. Clément VANDENBOGAERDE
A 9 heures, église Saint-Michel.

Mme Louis DEFFONTAINE-ALLUIN
A 9 heures, église Ste-Elisabeth.

Mademoiselle Ginette LEROY
A 9 h. 30, église Saint-Martin.

Madame Elie COURTECUISSE
A 9 h. 45, église Saint-Joseph.

TOURCOING

Monsieur Arthur VANWUYMELBECKE
A 8 h. 40, église Saint-Joseph (Croix-Rouge).

M. Charles BERNARD-WYDAUW
A 8 h. 45, église Notre-Dame.

WASQUEHAL

Monsieur Emile DE BOCK
A 8 h. 30, église Saint-Joseph.

LA MADELEINE

Monsieur Georges POUANT
A 9 heures, église Ste-Marie-Madeleine.

TOUFFLERS

M. Adelson PROCUREUR-TYRANT
A 9 heures, église de Touffiers.

Monsieur et Madame Henri Eeckman-Dubar, ses parents :

Messieurs Paul, Pierre, Michel, Bernard et Louis Eeckman,

Mesdemoiselles Claire et Marie Eeckman, ses frères et sœurs;

Madame Henri Eeckman-Canet,

Madame Edouard Dubar-Droulers, ses grands parents;

Et toute la famille,

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri-Edouard EECKMAN

Soldat au 110e régiment d'infanterie

décédé à Calais, le samedi 20 juin 1936, dans sa 23e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ses funérailles auront lieu le mardi 23 juin, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix, sa paroisse.

Réunion à l'église à 9 heures 45. L'inhumation se fera au cimetière de Croix.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes et de les remplacer par des prières.

Roubaix, 3, Avenue du Onze-Novembre
P.F.G., 49 rue Sébastopol, Roubaix. 00

M. Henri VERMEULEN, son époux;
M. Henri VERMEULEN, son fils;

Et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Dame Marie SERNELS

épouse de M. Henri VERMEULEN

pieusement décédée à Roubaix, le 20 juin 1936, dans sa 37e année. Convoi et salut solennels mardi 23 juin, à 15 h. en l'église Saint-Joseph. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Turgot, 39, à 14 h. 45. 00d

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Arthur GRUART

Ancien boucher

époux de Dame Marie DELBEQUE

pieusement décédé à Tourcoing le 21 juin 1936, dans sa 64e année, lesquels auront lieu le mercredi 24 courant, à 8 h. 45, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire, 204, rue de la Croix-Rouge, à 8 h. 30.

De la part de :

Mme Arthur GRUART-DELBEQUE, son épouse et des familles GRUART, DELBEQUE et MEURILLON.

Cet avis tient lieu de faire-part. 00

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame Emile DESCAMPS

Née Andréa DENGLOS

pieusement décédée à Tourcoing, le 20 juin 1936, dans sa 53me année.

Ses funérailles auront lieu le mardi 23 juin 1936, à 9 h. 15, en l'église Saint-Christophe.

Réunion à la maison mortuaire, 32, rue de Chantilly, à 9 heures.

De la part de :

M. Emile Descamps, son époux;
M. Adonis Descamps;
M. André Descamps et Mlle Marlette Tarel, sa fiancée,

Et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 78493

REMERCIEMENTS ET OBITS

Aujourd'hui, lundi 22 juin 1936, obits pour :

TOURCOING

Madame Rémi POLENS-DELHAYE
A 9 heures, église St-Christophe.

Madame Léon VERNIER-LEURENT
A 9 h. 30, église du Sacré-Cœur.

Monsieur Fl. LEMETTRE-LECOMTE
A 9 h. 30, église Notre-Dame.

TEMPLEUVE

Mme Vve Bénoni LOSFELD-MIROUX
A 9 h. 30, église Saint-Etienne.

Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel du mois qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le lundi 22 juin, à 9 h. 30, pour le repos de l'âme de

Madame Léon VERNIER

Née Thérèse LEURENT

décédée le 21 mai 1936. N1728

Décès. — Augustine Depeichin, 63 ans, rue Nationale, 138.

COMINES. — Naissances. — Francine Cuvillier, rue d'Armentières. — Bernard Olivier, rue de Quesnoy. — Agnès Rousel, rue de la Distillerie. — Elisabeth Ségard, rue du Bas-Chemin.

Publications de mariages. — Auguste Leroy, contremaître à Comines et Odile Droulez, commerçante, à Tourcoing. — Gérard Mispelaere, tisserand à Comines et André Pannecoucke, fileuse, à Comines-Belgique. — Léon Dendievel, charretier à Comines-Belgique et Cécile Castor, journalière, à Comines. — Gérard Delmotte, cultivateur, à Bousbecque et Marthe Delmotte, cultivatrice, à Comines. — Fernand Demeuler, boucher et Madeleine Poncheau, s.p. à Comines.

TOURCOING 16 bis, rue de Turenne. **TAPIS**

(Téléphone 769.)

VENTE DE L'USINE A LA CLIENTÈLE. PASSEZ VOS ORDRES AU PLUS TOT.d

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

Energie Electrique du Nord de la France

Société Anonyme au capital de 118.750.000 francs.

Siège social 12, rue d'Agueseau, Paris.

R. C. Seine 45.928.

CONVOCATION

Deuxième insertion

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'ENERGIE ELECTRIQUE DU NORD DE LA FRANCE qui avait été convoquée une première fois pour le 22 mai 1936, avec l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu valablement délibérer faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant les 2/3 du capital social, les actionnaires ont été à nouveau convoqués pour le 10 juin 1936 à une nouvelle Assemblée extraordinaire. Cette Assemblée, faute de réunir la moitié du capital social, n'a pu valablement délibérer sur le même ordre du jour.

Dans ces conditions, tous les actionnaires sont convoqués à nouveau par le Conseil d'Administration à une Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra salle du Comité des Forges de France, 7, rue de Madrid, à Paris, le 29 JUIN 1936, à 14 heures 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1° Autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social au moyen de l'incorporation à ce capital de primes d'émission et de la délivrance aux actionnaires d'actions nouvelles entièrement libérées; détermination des conditions et modalités de cette opération pouvant comporter un versement en espèces;

2° Autre autorisation au Conseil d'Administration de procéder à une nouvelle augmentation du capital social par l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions nouvelles à souscrire et à libérer en numéraire et qui seront intégralement réservées aux actionnaires;

3° Modifications conditionnelles à apporter aux articles 7, 8, 13, 26, 28, 29, 33, 37, 38, 41, 42 et 43 ainsi qu'à l'intitulé du titre VI des statuts.

Le texte imprimé de ces résolutions est à la disposition des actionnaires au siège social, depuis le 5 mai 1936.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, les propriétaires d'actions nominatives doivent avoir été inscrits sur les registres de la Société 15 jours au moins avant sa date, et les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres trois jours au moins à l'avance, soit au siège social soit dans les établissements ci-après indiqués :

Banque de l'Union Parisienne, 6-8, Bd Haussmann, à Paris;

Banque Transatlantique, 17, Bd Haussmann, à Paris;

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon à Paris;

Crédit Lyonnais, 19, Bd des Italiens, à Paris, et dans toutes ses Agences en France;

Crédit du Nord, 59, Boulevard Haussmann, à Paris et à Lille;

MM. Jacquier et Cie, à Lyon;

Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66 rue de la Victoire, à Paris;

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, Bd Haussmann, à Paris;

Union Française de Crédit pour le Commerce et l'Industrie, 56, rue du Faubourg St-Honoré, à Paris;

Au Siège Social.

Le récépissé qui sera délivré en échange de ce dépôt servira de carte d'admission aux assemblées.

Des pouvoirs seront mis, au siège social et dans les établissements précités, à la disposition des actionnaires qui désireraient se faire représenter.

Le Conseil d'Administration. 25386d

CESSIONS

Cause départ étranger

Cède alimentation - légumes, bonne vente, auto bon état, ancienne maison, quartier populeux